

Nancy, le 1er mars 2012

Mesdames et Messieurs les
Représentants du Personnel titulaires
Mesdames et Messieurs les
Représentants du Personnel suppléants

Messieurs les Chargés de Mission
Monsieur le Secrétaire Général par intérim
Mesdames et Messieurs les Secrétares
Généraux Adjointes par intérim

Objet : Comité Technique de l'Université de Lorraine

Madame, Monsieur,

Suite aux observations formulées par les services ministériels et transmises par M. le Recteur le 27 février 2012, il est nécessaire d'adapter et compléter les dispositions du règlement intérieur relatives à l'élection du Président et à la désignation des Vice-Présidents de l'établissement. Cela me conduit à réunir le Comité Technique le :

**Vendredi 16 mars 2012 à 16 heures
PRES de l'Université de Lorraine
Salle du Conseil
34 cours Léopold à NANCY**

Ordre du jour :

- 1) - Désignation du secrétaire adjoint de séance
- 2) - Modification du règlement intérieur de l'établissement :
 - dispositions relatives à l'élection du Président de l'établissement (Articles 1.3 ; 1.4 ; 1.5 et 1.6)
 - dispositions relatives à la désignation des Vice-présidents (section 2 : vice-présidents et chargés de mission)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'Administrateur provisoire,



Jean-Pierre FINANCE